



DATE DE PUBLICATION : 30 SEPTEMBRE 2024

Le Directeur départemental

Délégation de signature donnée par le directeur départemental du Var à la responsable du service des entreprises et des banques de Toulon

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, Directeur régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 9 septembre 2024 ;
Délégation permanente est donnée à **Madame Sonia FREMONT**, responsable du Service des Entreprises et des Banques à TOULON, et, en cas d'absence ou d'empêchement à **Monsieur Emmanuel VINATIER**, adjoint au responsable du Service des Entreprises et des Banques à TOULON, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tout courrier concernant l'activité de son service. Ils reçoivent notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises dans le cadre d'une délégation spécialement accordée à cet effet.

Fait à Toulon, le 11 septembre 2024

Jean-Luc MOYA